

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

États financiers
Au 31 décembre 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne,

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE TERREBONNE** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserves

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif à court terme, à l'actif net et aux flux de trésorerie.

Du fait que nous avons été nommés auditeurs de l'Organisme après la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, il nous a été impossible d'assister au dénombrement des stocks à la fin de l'exercice. Nous n'avons pu nous assurer par d'autres moyens des quantités de stocks détenus au 31 décembre 2023, lesquels sont inscrits au bilan pour un montant de 35 254 \$. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les stocks, l'excédent des produits sur les charges et les flux de trésorerie liés aux activités des activités de l'exercice 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Canada
Le 22 avril 2026

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131324

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

PRODUITS

Cartes de membres	3 093 \$	2 300 \$
Dons	28 901	4 892
Intérêts découlant des placements à la juste valeur	4 354	9 150
Subventions et commandites	168 469	143 375
Ventes de produits et services	24 163	23 250
Amortissement des apports reportés	35 648	110 853
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	11 717	6 205
	276 345	300 025

CHARGES

Salaires et charges sociales du personnel de bureau	109 538	90 074
Salaires et charges sociales des employés saisonniers	35 296	41 219
Assurances	2 481	2 616
Cotisations et affiliations	1 537	-
Fournitures de bureau et papeterie	8 669	6 549
Frais d'opération	39 372	35 608
Frais de formation	1 408	3 174
Frais de représentation	2 080	1 006
Frais informatiques	11 526	8 660
Intérêts et frais bancaires	1 516	1 037
Publicité, impressions et infographie (annexe A)	10 011	16 207
Services professionnels	43 140	77 086
Amortissement des immobilisations corporelles	20 115	16 626
	286 689	299 862

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS

(10 344) 163

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS

2 181 2 417

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(8 163) \$ 2 580 \$

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	Investi en immobilisations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE,					
début de l'exercice					
Déjà établi	86 896 \$	31 502 \$	107 758 \$	226 156 \$	223 576 \$
Retraitements des exercices antérieurs (note 2)	-	(31 502)	-	(31 502)	(31 502)
Retraité	86 896	-	107 758	194 654	192 074
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 398)	-	235	(8 163)	2 580
SOLDE, fin de l'exercice	78 498 \$	- \$	107 993 \$	186 491 \$	194 654 \$

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

BILAN

Au 31 décembre

2025

2024

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	100 489 \$	34 777 \$
Créances (note 4)	8 127	5 078
Stocks (note 5)	27 944	27 036
Frais payés d'avance	-	1 742
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 7)	-	47 976
	136 560	116 609
PLACEMENTS AU COÛT (note 6)	45 800	47 976
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 7)	24 459	4 302
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	118 924	139 039
	325 743 \$	307 926 \$

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2025

2024

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 9)

11 908 \$

13 560 \$

Apports reportés (note 10)

86 918

47 566

98 826

61 126

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)

40 426

52 143

139 252

113 269

SOLDES DE FONDS

Investi en immobilisations corporelles

78 498

86 896

Non affecté

107 993

107 761

186 491

194 657

325 743 \$

307 926 \$

Pour le conseil d'administration :

Raymond Paquin

_____, administrateur

_____, administrateur

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	(8 163) \$	2 580 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 115	16 626
Produits de placement capitalisés au coût des placements	2 176	(2 176)
Variation de la juste valeur des placements	(2 181)	(2 417)
Amortissement des apports reportés	(35 648)	(110 853)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(11 717)	(6 205)
	(35 418)	(102 445)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(3 049)	33 890
Stocks	(908)	8 218
Frais payés d'avance	1 742	2 200
Dettes de fonctionnement	6 106	(2 750)
	(31 527)	(60 887)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Encaissement d'un placement	30 000	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 761)	(56 586)
	22 239	(56 586)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés	75 000	14 667
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	18 462
Remboursement de subvention	-	(18 509)
	75 000	14 620

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	65 712	(102 853)
ENCAISSE, début de l'exercice	34 777	137 630
ENCAISSE, fin de l'exercice	100 489 \$	34 777 \$

ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Somme due sur une acquisition d'immobilisation corporelle incluse dans les dettes de fonctionnement	- \$	7 761 \$
---	------	----------

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, favorise la conservation et promeut le patrimoine et l'histoire du territoire de la Ville de Terrebonne auprès de la population en général. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. RETRAITEMENTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

L'Organisme a relevé que le calcul de certaines contributions pour les exercices 2019 et 2021 était erroné. En conséquence de ce retraitement, les postes décrits ci-après aux états financiers au 31 décembre 2024 ont été augmentés ou diminués des montants suivants :

Résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2024	
Contributions	31 502 \$
<hr/>	
Solde des fonds au 31 décembre 2024	
Solde d'ouverture	223 576 \$
<hr/>	
Bilan au 31 décembre 2024	
Placements à la juste valeur	(31 502) \$
<hr/>	

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés à titre d'augmentations directes dans le solde du fonds de dotation.

Les produits de placement tirés des ressources du fonds de dotation et qui doivent servir à financer les activités de recherche sont comptabilisés au fonds de recherche. Les produits de placement non affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont comptabilisés au fonds d'administration. Les produits de placement tirés des ressources obtenues dans le cadre de la campagne de financement du bâtiment sont comptabilisés au fonds des immobilisations. Les autres produits de placement sont comptabilisés au fonds d'administration en fonction du temps écoulé ou lorsqu'ils sont acquis au titulaire.

Les produits sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés, ainsi que lorsque les services sont rendus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule du coût moyen.

Sociétés de placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur, selon les cours officiels des marchés boursiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les durées ou taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Améliorations locatives	linéaire	10 ans
Cyclopousse	linéaire	7 ans
Équipement informatique	solde dégressif	30 %
Maquettes	solde dégressif	20 %
Mobilier de bureau	solde dégressif	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse.

4. CRÉANCES

	2025	2024
Autres	584 \$	2 328 \$
Dons à recevoir	3 460	-
Taxes à la consommation	4 083	2 750
	8 127 \$	5 078 \$

5. STOCKS

	2025	2024
Livres	27 944 \$	27 036 \$

6. PLACEMENTS AU COÛT

	2025	2024
Dépôt à terme, échéant en 2027	45 800 \$	47 976 \$

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

6. PLACEMENTS AU COÛT (suite)

Le dépôt à terme venant à échéance en 2027 a été encaissé le 8 janvier 2026. Les fonds ainsi retirés ont été réinvestis dans deux types de placements distincts. Le 3 février 2026, un montant de 10 800 \$ a été placé dans un compte d'épargne à terme régulier portant intérêt à un taux de 2,75 %, avec une échéance en août 2027. Par ailleurs, le 11 février 2026, un montant de 35 000 \$ a été investi dans un fonds commun de placement à gestion active selon une stratégie équilibrée.

7. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2025	2024
Fonds communs de placement	13 459 \$	41 278 \$
11 000 parts de Capital Desjardins	11 000	11 000
	24 459	52 278
Portion échéant au cours du prochain exercice	-	47 976
	24 459 \$	4 302 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	104 571 \$	19 702 \$	84 869 \$	95 327 \$
Cyclopousse	20 154	2 942	17 212	20 091
Équipement informatique	33 136	18 750	14 386	20 549
Maquettes	7 560	5 777	1 783	2 229
Mobilier de bureau	2 060	1 386	674	843
	167 481 \$	48 557 \$	118 924 \$	139 039 \$

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	9 556 \$	12 582 \$
Salaires et vacances courus	2 352	978
	11 908 \$	13 560 \$

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

					2025	2024
	Parcours culturel	Mécénat Fonds 10 ans	Corporation des fêtes du 350e	PNHA - Formation des aînés	Total	Total
SOLDE,						
début de l'exercice	-	21 800 \$	13 620 \$	12 146 \$	47 566 \$	162 261 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	75 000	-	-	-	75 000	14 667
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(20 717)	(11 000)	(870)	3 062	(35 648)	(110 853)
Montants à rembourser	-	-	-	-	-	(18 509)
SOLDE,						
fin de l'exercice	54 283 \$	10 800 \$	12 750 \$	15 208 \$	86 918 \$	47 566 \$

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE , début de l'exercice	52 143 \$	39 886 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	-	18 462
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(11 717)	(6 205)
SOLDE , fin de l'exercice	40 426 \$	52 143 \$

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme a engagé des charges de 550 \$ (2024 - 5 499 \$) auprès d'administrateurs pour des services professionnels. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange.

La Ville de Terrebonne fournit un local gratuit à l'Organisme.

Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

A - PUBLICITÉ, IMPRESSIONS ET INFOGRAPHIE

Stocks, début de l'exercice	27 036 \$	35 254 \$
Achats	10 919	7 989
Stocks, fin de l'exercice	(27 944)	(27 036)
	<hr/>	
	10 011 \$	16 207 \$
	<hr/>	